# Chambre de commerce suisse en France : 16, avenue de l'Opéra, Paris 1 : la Suisse et l'intégration européenne

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **38 (1958)**

Heft 4

PDF erstellt am: **05.06.2024**

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

# Chambre de commerce suisse en France

16, avenue de l'Opéra, Paris 1er

Septembre 1958

## LA SUISSE ET L'INTÉGRATION EUROPÉENNE

*Depuis peu les discussions relatives à l'institution d'une Zone de Libre-Échange ont repris et le profil commence à s'en dessiner avec plus de netteté. Le 1er janvier 1959 approche, date à laquelle le Marché Commun entrera en vigueur ; il est donc grand temps de déterminer comment les pays européens autres que les Six pourront participer harmonieusement aux nouvelles unions économiques qui s'élaborent.*

*Il est indispensable que la position de la Suisse soit déterminée. Nous croyons donc particulièrement opportun, à l'heure présente, de donner un large écho à l'exposé qu'a présenté au début de l'été, à Genève, le Pr Jacques Freymond, directeur de l'Institut universitaire de Hautes Etudes Internationales, en ouvrant un cycle d'études consacrées à l'examen des problèmes que pose à la Suisse l'intégration européenne. Les passages ci-dessous sont extraits du dernier numéro de la « Revue économique et sociale » qui a publié le texte de M. Freymond.*

Devant l'Europe, les Suisses semblent éprouver un double sentiment de solidarité et de solitude.

Ils se sentent associés au destin d'un continent dans lequel ils sont géographiquement enfermés. Ils n'ignorent pas qu'ils ont bénéficié — et largement — de sa grandeur passée, de ce gouvernement du monde par les Européens. Ils voient également les périls. L'Europe est pressée de toute part. Elle a perdu sa prépondérance économique. Année après année, elle abandonne les positions qu'elle détient encore à travers les mers et les continents. Elle est menacée par les nouveaux empires qui se constituent en Asie et dans le Moyen-Orient. Elle est déjà partiellement occupée et certaines de ses nations réduites en esclavage.

Tout cela, les Suisses le savent. Ils ont conscience que leur sort est en jeu et qu'ils vivront ou périront avec l'Europe. La considération de leurs intérêts aussi bien lointains qu'immédiats leur commande, par conséquent, de s'associer à la défense militaire de l'Europe, à son organisation politique, aux diverses mesures nécessaires à l'élargissement des marchés et à la mise en commun des ressources.

Mais cette même Europe leur reste parfois comme extérieure. C'est qu'ils s'en sont dégagés à travers les siècles. La neutralité, à laquelle ils se sont attachés et qui a été une des conditions de leur existence, les a isolés. Ils ont pris l'habitude — et l'expérience les a jusqu'ici confirmés dans cette voie — de se protéger de l'extérieur et d'organiser leur vie politique à l'abri des influences des grandes puissances. Aussi considèrent-ils les efforts d'intégration européenne avec un étonnement où se mêlent l'envie, la crainte et le scepticisme. La fédération européenne qui s'esquisse leur paraît encore une aventure qui implique des risques considérables. Faut-il, pour s'y associer, abandonner un statut international bien défini, une politique qui a fait ses preuves jusque dans le passé le plus récent puisque la Suisse a traversé intacte deux guerres mondiales ? Faut-il mettre en jeu une prospérité qui résulte plus du travail accumulé que des richesses naturelles et un équilibre interne toujours fragile ?

Les Suisses ainsi soupèsent les risques.

D'un côté les menaces qui pèsent sur leur continent tout entier et qui les affectent aussi bien que leurs voisins.

De l'autre côté, les incertitudes mêmes de cette entité qu'on appelle l'Europe. Est-elle capable d'arrêter ce fléchissement de sa puissance économique et de son influence politique, et, plus encore, de se débarrasser de cette obsession de la décadence qui paralyse quelques-unes de ses meilleures forces ? Saura-t-elle surmonter les divisions et dépasser les nationalismes ?

On comprend, dans ces conditions, que les Suisses hésitent. D'autant plus qu'ils n'ont pas à soupeser uniquement les risques et les avantages qu'implique un choix politique, mais qu'ils doivent conduire leur politique en fonction d'un critère d'efficacité.

Quels sont les services qu'ils peuvent rendre aux autres nations ? Est-ce en restant fidèles à leur statut de neutralité, avec ses limitations, qu'ils seront le plus utiles, ou est-ce en s'associant ? La Suisse est aujourd'hui, grâce à sa neutralité, un pays refuge, un centre d'observation et de rencontre, mais surtout un pays sain socialement et politiquement, qui vit sans demander de l'aide aux autres, donnant aux siens ce minimum de liberté dont parle Jakob Burckhardt. Serait-il aussi uni s'il s'engageait ? Une adhésion à l'Europe ne susciterait-elle pas des résistances et des divisions qui auraient pour effet de réduire la valeur de sa contribution à l'œuvre de construction européenne ? Son adhésion, sans doute, aurait une valeur symbolique qu'il ne faut pas sous-estimer. Mais encore faudrait-il qu'elle se traduise par un renforcement de la communauté européenne et qu'elle offre à la Suisse un avenir, un espoir de vie, c'est-à-dire au petit pays des chances raisonnables de faire écouter sa voix et d'exercer une influence aux côtés des grandes nations.

Cette triple considération des risques, des avantages et de l'efficacité, si elle permet de clarifier l'analyse, ne résout pas le problème pour autant.

Mais les circonstances ont contribué à orienter les esprits et à préparer les décisions. Au cours de ces dernières années, la menace extérieure est devenue plus pressante encore. Budapest, et Suez aussi, ont rendu les Suisses plus conscients de la solidarité européenne.

L'Europe, d'ailleurs, a pris forme pendant ce temps. La C. E. C. A. s'est affirmée. Elle a fourni des preuves de son utilité et dissipé certaines inquiétudes. Quant à la Communauté économique européenne, elle est en train de s'organiser grâce à l'impulsion que lui donnent quelques-unes des meilleures têtes politiques de l'Europe. Et quoique nul ne puisse prédire encore si les délais seront tenus, quoique aucun de nous ne sache si la tentative de consolidation et de redressement de la France réussira, on ne peut ignorer une entreprise déjà fortement engagée à laquelle les Etats intéressés ont donné officiellement leur appui.

*(suite à la page IV)*

L'institution de la Communauté économique européenne — ou plus précisément la ratification du Traité de Rome — a contribué à une évolution décisive non seulement de l'Europe des Six, mais de celle des Dix-sept. L'intégration européenne devenait soudain nue réalité avec laquelle il fallait compter. Aussi cette dernière année et ces derniers mois ont-ils vu se produire en Suisse une évolution considérable des esprits. L'unanimité, — ou une forte majorité, — semble acquise, pour des raisons diverses, à la nécessité d'une Zone de Libre-Échange à laquelle on se rallie non seulement parce qu'elle offre aux Suisses la seule possibilité de collaboration avec la Communauté économique européenne, mais aussi parce que sa conception répond à une pensée orientée, par les intérêts et la tradition, vers une politique libre-échangiste.

La Suisse a donc fait un grand pas vers une collaboration. L'esprit même dans lequel la neutralité est discutée s'est modifié. L'Europe n'est plus l'objet d'un acte de foi. Elle est devenue un objectif possible d'une politique raisonnable. Aussi le débat n'est-il plus entre partisans et adversaires de l'Europe, entre prophètes et sceptiques. Les circonstances ont amené à franchir une nouvelle étape. Ce n'est plus tant le principe de la participation qui doit être discuté que ses formes.

Formes qui sont influencées par l'évolution de la situation, par la menace extérieure à l'Europe, par les conditions dans lesquelles se fait l'intégration européenne, par le rythme auquel elle s'opère et sur lequel se modèlent nos décisions. Formes qui sont également fonction de notre intérêt, de la place qu'occuperait la Suisse et ce qui en fait pour nous la valeur, de notre conception de la structure d'une société ouverte.

La Suisse veut être l'expression de l'unité dans la diversité. Elle estime que la démocratie tempérée de fédéralisme qu'elle a créée offre à ses citoyens la possibilité de conduire leurs affaires et d'exercer un contrôle réel efficace sur les hommes qui la dirigent, contrôle aussi efficace qu'on peut l'espérer dans un monde où la technique complique et surcharge les organismes gouvernementaux.

Au moment où la Suisse se tourne vers l'Europe, elle se demande tout naturellement si les institutions que cette Europe se donnera lui apporteront les mêmes garanties et si, dans un ensemble plus vaste, il sera possible d'assurer au citoyen l'exercice réel de ces libertés fondamentales que le petit pays pouvait mieux assurer qu'un autre. Aussi la discussion qui se déroule autour du Marché commun et de la Zone de Libre-Échange dépasse-t-elle en fait le problème de la neutralité ou la considération d'intérêts économiques. Ce qui est en question, ce sont les principes sur lesquels se bâtit l'Europe. Le développement économique n'est pas un but, mais un moyen de donner aux sociétés qui en bénéficient des possibilités d'épanouissement. Il ne s'agit pas pour nous d'imiter l'Union soviétique ou même, par certains côtés, les Etats-Unis et, nous laissant séduire par un type de raisonnement pseudo-marxiste, de sacrifier l'homme et les valeurs de civilisation au dieu de la productivité. Les modalités de l'intégration économique de l'Europe nous importent autant que l'intégration elle-même, si nécessaire soit-elle. Et lorsque nous examinons la Fédération européenne qui nous est proposée, ce n'est pas seulement pour savoir si elle a quelque chance de se réaliser, mais plus encore pour voir si elle respecte la philosophie du fédéralisme dont elle se réclame.

# OFFRES ET DEMANDES COMMERCIALES

**Toute demande devra être accompagnée de deux coupons-réponses internationaux**
***Il ne sera donné suite qu'aux lettres remplissant cette condition***

## REPRÉSENTATIONS

### REPRÉSENTANTS FRANÇAIS CHERCHANT A REPRÉSENTER UNE MAISON SUISSE

R. 3303 FRANCE : matériel thermique divers, régulateurs, gros outillage industriel.

R. 3305 NORD, PAS-DE-CALAIS, SOMME, AISNE, ARDENNES, OISE, MARNE, SEINE-ET-MARNE : matériaux de construction et articles intéressant le bâtiment.

R. 3311 HAUTE-SAVOIE : machines-outils de décolletage.

R. 3313 FRANCE : produits alimentaires, chimiques et manufacturés divers.

R. 3315 FRANCE : constructions mécaniques, machines-outils, appareils de précision.

R. 3321 SUD-EST : tissus laine, coton, soie.

### COMMETTANTS FRANÇAIS CHERCHANT UN REPRÉSENTANT EN SUISSE

R. 3301 SUISSE : tableaux publicitaires en relief pour vitrines.

R. 3307 SUISSE : couvertures de laine.

R. 3309 SUISSE : filés de fibres artificielles et synthétiques pour tissage et bonneterie.

R. 3317 SUISSE : pulls, cardigans, sweaters, pour dames.

R. 3319 SUISSE : meubles modernes en tubes et meubles de cuisine, avec dessus en plastique stratifié.

### REPRÉSENTANT SUISSE CHERCHANT A REPRÉSENTER UNE MAISON FRANÇAISE

R. 3323 SUISSE : matières premières pour l'industrie textile, chimique, alimentaire, et pour l'industrie du papier.

### COMMETTANT SUISSE CHERCHANT UN REPRÉSENTANT EN FRANCE

R. 3323 FRANCE : nouveau système breveté pour la rétention des prothèses.

## MARCHANDISES

*Ces offres et demandes sont faites sans garantie ni responsabilité de notre part et sous réserve de l'obtention, par les intéressés, des licences d'importation et d'exportation suisses ou françaises.*

### A L'ATTENTION DE NOS MEMBRES RÉSIDANT EN FRANCE

**Offres de produits suisses**

64 : déchets de matières thermoplastiques, polyéthylène et polystyrène.
66 : pendules anciennes à roues de bois, de l'Engadine.
68 : machines à fraiser les noyures des ébauches de montres.

**Demandes de produits français**

70 : dentelles en fil d'or.
72 : poussier de houille.
74 : machines à graduer le verre.
76 : machines à emballer les lampes à incandescence.
78 : carbonate de barium.

### A L'ATTENTION DE NOS MEMBRES RÉSIDANT EN SUISSE

**Offres de produits français**

80 : articles de luxe pour enfants en broderie main.
82 : porcelaines d'art.
84 : rondins en résineux pour la fabrication de bois à pâte.
86 : chauffe-eau à gaz et électriques, brûleurs et générateurs d'eau chaude à mazout.
88 : peaux pour instruments de musique.
90 : grillages en tous genres.

**Demandes de produits suisses**

92 : relais thermiques et magnétothermiques.
94 : farine de bananes.

Supplément à la *Revue économique franco-suisse* - 3e *Trimestre* 1958

*Chambre de Commerce Suisse en France, Paris, Éditeur*
*Ce supplément a été tiré sur les presses de l'Imprimerie Alençonnaise, Place Poulet-Malassis, Alençon (Orne)*
*Le Directeur : Paul GILLIAND.* *Dépôt légal 1958, 3e trim. - No d'ordre : 5.090*